

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 29 juin 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean MONTAGNAC - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Roland BLUM représenté par Marie-Louise LOTA - Jean-Louis BONAN représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Sylvia BONIFAY représentée par Marc POGGIALE - Patrick BORE représenté par Jean-Louis TIXIER - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Jean BRUNEL représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Xavier CACHARD représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - André ESSAYAN représenté par Danielle MILON - Gérard GRAUGNARD représenté par Lucien MERLENGHI - Robert HABRANT représenté par Mireille FOURNERON - Mourad KAHOUl représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Alain LAURENS représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Patrick MAGRO représenté par Abdelwaab LAKHDAR - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Yves MORAINÉ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Bernard MOREL représenté par Patrick MENNUCCI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jacqueline MAURIC - Roland POVINELLI représenté par Michelle GUEYDAN - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Vincent GOMEZ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sonia ARZANO - Jean-luc BENNAHMIAS - Gérard BISMUTH - Eric DIARD - Martine GOELZER - Laurence JOUANDON - Gérard SBAGIA - Maxime TOMMASINI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEV 001-459/12/CC

■ Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) à Cannes, du 12 au 15 mars 2013.

DPEATSV 12/8202/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement et d'aménagement de l'espace communautaire, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole met en œuvre une stratégie de développement économique qui s'appuie sur des actions de promotion.

Parmi ces actions, la présence dans des salons professionnels constitue un axe important qui permet de promouvoir l'image du territoire et de montrer les réalisations et les projets en cours dans les 18 communes membres.

La présence de la Communauté urbaine permet également de générer des contacts avec des promoteurs, des investisseurs ou des utilisateurs qui développeront leurs projets sur notre territoire.

Le Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM), qui se tient chaque année à Cannes, a réuni en 2012 plus de 19 000 acteurs de l'immobilier d'entreprises (+ 4, 2% par rapport à l'édition 2011).

Il est l'occasion pour les grandes métropoles de mettre en avant leurs projets, mais aussi de confirmer leur dynamisme et d'entretenir leurs relations avec tous les acteurs et décideurs économiques nationaux et internationaux.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole participe à cet événement depuis 14 ans, dont les 12 premiers en partenariat bilatéral avec l'Etablissement Public Euroméditerranée.

L'édition 2012 du MIPIM a marqué une évolution importante avec la maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur cette opération et l'ouverture à deux nouveaux partenaires : la Ville de Marseille et le Grand Port Maritime de Marseille.

Cela a engendré une nouvelle dynamique qui était devenue indispensable avec la structuration de notre aire métropolitaine et la globalisation des territoires.

Le bilan de cette première année de maîtrise d'ouvrage se révèle très positif : affichage stratégique et politique cohérents avec un discours uni à quatre voix, succès des workshops organisés sur le stand, visibilité accrue de Marseille Provence Métropole au sein du salon, retombées presse significatives et budget maîtrisé.

Afin d'assurer encore mieux la promotion de l'ensemble des projets de notre territoire commun, la Communauté urbaine MPM réaffirme donc pour l'édition 2013 sa maîtrise d'ouvrage.

Elle élargit le partenariat avec les institutions locales, notamment avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCI-MP), fortement engagée dans Marseille Provence Capitale européenne de la Culture en 2013, sujet qui constituera l'un des axes de communication du territoire lors du MIPIM 2013.

Quatre partenaires seront donc présents sur le stand « Marseille Métropole » aux côtés de la Communauté urbaine : l'Etablissement public Euroméditerranée, la Ville de Marseille, le Grand Port Maritime de Marseille et la CCI-MP.

Les conditions de leur participation seront définies dans une convention multipartite qui sera présentée au Bureau de la Communauté urbaine.

Pour affirmer sa présence au MIPIM, la Communauté urbaine disposera en 2013 d'un stand plus grand (87 m² au lieu de 51 m² en 2012), toujours situé dans l'espace Riviera du Palais des Festivals. Les thématiques suivantes y seront mises en avant : une aire métropolitaine attractive avec ses grands projets structurants, l'opération d'intérêt national Euroméditerranée, le Grand Port Maritime de Marseille, Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013 ainsi que les grands projets immobiliers et les zones d'activités de la ville-centre et de sa métropole.

Un marché à procédure adapté sera lancé pour la conception, l'aménagement et la réalisation de ce stand Marseille Provence Métropole au MIPIM 2013.

Le montant global de l'opération est fixé à 190 000 €. La participation financière des partenaires associés viendra en déduction de cette somme globale, pour un montant prévisionnel de 125 0000 euros, selon le budget prévisionnel présenté ci-dessous.

Il est à noter que le budget MIPIM de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole diminue sur les trois dernières années : 84 501 euros en 2011, 68 870 euros en 2012 et 65 000 euros en 2013.

Dépenses		Recettes	
Location du stand	72 000, 00	EPAEM	35 000,00
Aménagement du stand	85 000,00	Ville de Marseille	40 000,00
Maquette 3D du territoire	20 000,00	GPMM	30 000,00
Animateur conférence de presse	2 000,00	Communauté urbaine MPM	65 000,00
Location autocar voyage	1 000,00	CCIMP	20 000,00
Insertions publicitaires	6 000,00		
Frais de coordination et de gestion	4 000,00		
TOTAL	190 000, 00	TOTAL	190 000,00

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver la participation de la Communauté urbaine au MIPIM 2013.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le MIPIM est le rendez-vous annuel des acteurs nationaux et internationaux de l'immobilier,
- L'intérêt pour la Communauté urbaine de promouvoir ses projets et ses réalisations dans ce type d'événement,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au MIPIM, du 12 au 15 mars 2013 à Cannes, pour une somme de 65 000 euros sur un montant total pour l'opération de 190 000 euros.

Article 2 :

Est autorisé le paiement de la location du stand auprès de la société Reed Midem, organisateur du salon.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine - Fonction 090 – Nature 6233 « foires et expositions » - Sous-Politique A 710.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI